

#### **Notre vision**

Œuvrer pour un monde équitable où les droits de tous les enfants sont respectés, leur parole prise en compte et leur plein potentiel réalisé. L'organisation s'engage pour et avec les enfants afin que chacun d'eux soit écouté, accompagné et considéré comme une personne à part entière.

## Notre

mission

Garantir l'application
de la Convention internationale
des droits de l'enfant en France
(CIDE, ratifiée en 1989 par le
gouvernement français) et
contribuer à l'effectivité de ces
droits en France et dans
le monde.

#### **Notre ambition**

Être l'organisation de référence sur les droits de l'enfant en France et permettre à chacun de s'y engager.

#### Nos valeurs

Les membres de l'UNICEF en France partagent et respectent les valeurs fondamentales de l'organisation UNICEF International et les principes d'actions édictés dans ce projet associatif. Ils s'engagent avec passion et détermination à toujours défendre l'intérêt supérieur de l'enfant avec :

respect, intégrité, bienveillance, responsabilité, confiance.

# Nos actions

#### Représentation

Assurer la représentation de l'UNICEF et la promotion de ses actions en faveur de l'enfance en France auprès des pouvoirs publics, des acteurs politiques, économiques, syndicaux, professionnels et culturels, des organisations non gouvernementales, des associations et fondations, des collectivités locales, des médias et, d'une manière générale, de l'opinion publique.

#### Collecte

Contribuer, par la collecte de fonds privés, aux ressources de l'UNICEF pour ses interventions de développement ou d'urgence dans le monde. Des ressources complémentaires peuvent également être mobilisées pour répondre à certains besoins spécifiques en France.

## **Programmes et plaidoyer**

S'assurer du respect et de la réalisation des droits de l'enfant, en particulier les plus vulnérables, et y contribuer au travers d'une démarche programmatique, visant à influencer et à participer à l'élaboration de politiques publiques favorables aux niveaux international, national et territorial, pour des résultats concrets en faveur des enfants.

#### **Sensibilisation**

Sensibiliser l'opinion publique, l'ensemble des acteurs locaux et nationaux et les enfants eux-mêmes aux droits de l'enfant dans le monde, via des actions d'information, d'éducation et de formation.

#### **Mobilisation**

Favoriser la mobilisation et accompagner l'engagement citoyen et solidaire des adultes, des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs du changement au service de la solidarité internationale et de l'application de la CIDE.

# Nos 10 principes d'action –

Chaque membre de l'UNICEF en France appartient à une organisation d'échelle internationale et s'engage à en respecter le cadre commun et les obligations qui en découlent pour les Comités nationaux. Chaque membre de notre association s'engage à toujours s'inscrire dans des échanges constructifs et un état d'esprit positif.

Tant vis-à-vis du travail des autres que dans les avis qu'il exprime, chacun a le souci constant de la considération de l'autre et du respect mutuel.

Ainsi toutes nos actions sont menées dans le respect des principes suivants:

#### Équité

Nous agissons avec équité pour donner à chaque enfant les mêmes chances, avec une attention prioritaire aux plus vulnérables.

#### **Exemplarité**

Dans ses actions, chacun des membres de notre association est exemplaire dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant, de notre charte éthique, des valeurs et principes du présent projet associatif.

#### Persévérance

Pour atteindre nos objectifs et opérer un changement positif et durable, nous développons sans cesse nos capacités d'adaptation dans nos programmes, nos actions et nos relations internes et externes. Malgré les difficultés rencontrées dans un monde en constante évolution, chacun s'engage à œuvrer avec résilience et ténacité.

## Participation des enfants et des jeunes

Dans l'ensemble de nos actions chaque membre veille à rendre effectif le droit individuel et collectif des enfants et des jeunes à participer, donner leur avis sur les questions qui les concernent.

#### **Impartialité**

Sans appartenance politique ou religieuse, notre association agit partout et tout le temps, sur la seule base des besoins des enfants.

## **Diffusion et partage**

Afin d'optimiser l'impact et permettre le passage à l'échelle de ses activités, nous favorisons le transfert de compétences et d'expertise auprès des acteurs existants (institutionnels, privés, société civile) et si nécessaire nous apportons un soutien logistique, financier ou opérationnel.

## Innovation et esprit d'entreprendre

Nous nous attachons à innover et initier de nouvelles pratiques d'intervention, de collaboration et de management afin de créer et partager des solutions audacieuses, à fort impact et utiles pour l'enfance en nous inscrivant dans les nouvelles dynamiques économiques, sociales, environnementales et technologiques.

## Démarche programmatique

Nous nous appuyons sur l'expérience et l'expertise de l'UNICEF dans le monde pour développer, sur le territoire français et avec nos partenaires institutionnels et la société civile, des programmes à moyen et long terme qui répondent à des besoins et problématiques clairement identifiés.

### **Exigence**, efficience

Pour répondre de manière efficace aux besoins des enfants et pour respecter ceux qui nous financent (donateurs et partenaires), nous visons l'efficience dans toutes nos actions, la maîtrise de nos dépenses et l'utilisation à bon escient des moyens mis à notre disposition.

## Démarche partenariale

Fort de notre expertise et de sa capacité à fédérer, nous travaillons en partenariat avec les acteurs privés et publics ainsi qu'avec la société civile, autour d'objectifs communs, pour contribuer plus efficacement et durablement à défendre et promouvoir les droits de l'enfant en France et dans le monde.

